



eau  
seine  
NORMANDIE

# Une stratégie et des outils pour l'adaptation au changement climatique du bassin SEINE - NORMANDIE

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# Stratégie d'adaptation du bassin Seine-Normandie au changement climatique



ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



Du projet...

A la signature de l'engagement





eau  
seine  
NORMANDIE

## Pourquoi une stratégie d'adaptation du bassin ?

- **Echelle** : enjeu hydrologique et de gouvernance du bassin
- **Logique** : cohérence des stratégies d'adaptation sectorielles pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, dans le respect de la politique de l'eau du bassin.
- **Objectif** : nourrir les différents documents de planification ou de programmation dans le bassin (documents d'urbanisme, programmes de l'AESN, futur SDAGE, PGRI, PAMM...) en apportant aux gestionnaires des territoires des propositions d'actions concrètes ciblées dans le domaine de l'eau.
- **Construction** : partir des travaux scientifiques existants et des nombreuses démarches nationales et locales et les enrichir par la concertation en COMITER et en Forum

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau

# 5 grands types d'enjeux sur le bassin



**Enjeux quantitatifs liés à l'augmentation de la température, de l'évapotranspiration et la baisse des précipitations** : baisse des ressources en été, conflits d'usage (eau potable, refroidissement, navigation, industries) => **réduire la dépendance en eau**



**Enjeux qualité de l'eau liés à la baisse des ressources** : hausse des concentrations de polluants, température, eutrophisation => **préserver la qualité de l'eau**



**Enjeux inondations par submersion, biseau salé, régression côtière, déplacement du bouchon vaseux liés à la montée du niveau de la mer, débordements de nappes** => **Anticiper les conséquences de l'érosion côtière et de la submersion marine**



**Enjeux biodiversité liés à l'augmentation de la température** : perturbations de faune et flore, assèchement des zones humides, salinisation des estuaires, espèces envahissantes => **préserver la biodiversité et conserver les fonctionnalités des milieux aquatiques, humides et marins**



**Enjeux inondations & ruissellements liés aux fortes pluies** : Signal incertain sur les inondations par débordement ruissellements urbains, coulées de boues, érosion des sols => **Accroître l'infiltration** pour limiter les inondations par ruissellement



eau  
seine  
NORMANDIE

## Principes de la stratégie

### Développer la solidarité entre usages et territoires

- par des stratégies d'adaptation cohérentes
- pour la robustesse & résilience des territoires

### Privilégier des actions **sans regret** & pragmatiques :

- rechercher des actions **multifonctionnelles** et **contribuant à l'atténuation**
- utiliser des solutions simples exploitant les fonctionnalités naturelles des milieux
- rester vigilants sur le risque de maladaptation et sur les effets pervers de certaines mesures

→ **Des démarches spécifiques selon les territoires**

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# Réponses stratégiques

- A :** Favoriser l'infiltration à la source et végétaliser la ville
- B :** Restaurer la connectivité et la morphologie des cours d'eau et des milieux littoraux
- C :** Coproduire des savoirs climatiques locaux
- D :** Développer les systèmes agricoles et forestiers durables
- E :** Réduire les pollutions à la source
- F :** Faire baisser les consommations d'eau et optimiser les prélèvements
- G :** Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- H :** Agir face à la montée du niveau marin
- I :** Adapter la gestion de la navigation
- J :** Renforcer la gestion et la gouvernance autour de la ressource
- K :** Développer la connaissance et le suivi

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau

## Restauration des zones humides

B.



Limitation des obstacles à l'écoulement des cours d'eau, implantation de ripisylve

B.



Innovation dans l'écologie industrielle et territoriale

E.



Développement des Zones de Rejet Végétalisées et de la phyto-épuration

E.



Désimperméabilisation des sols et végétalisation des toitures et façades en ville







eau  
seine  
NORMANDIE

# Chacun est invité à s'engager pour la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation

**Déclaration d'engagement** du signataire à :

- Intégrer le CC dans son activité
- Décliner la stratégie **sur son territoire et son champ d'activité**
- Mettre en œuvre les actions recommandées  
ou des actions cohérentes avec la stratégie
- Assurer un suivi de cette mise en œuvre

- Séance de signatures organisée par le préfet le 1<sup>er</sup> février 2017
- Prochainement signature sur internet



ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau

*L'efficacité de l'adaptation pour tous dépendra du niveau d'ambition de chacun.*



eau  
seine  
NORMANDIE

Agence de l'eau

## APPEL A PROJETS

# Gestion durable des eaux de pluie dans les nouveaux aménagements

L'appel à projets vise à inciter les maîtres d'ouvrages publics et privés à concevoir des aménagements qui limitent au maximum la collecte des volumes d'eaux de ruissellement lors de pluies courantes et qui réduisent les émissions de polluants à la source.

Des techniques alternatives existent pour concevoir la ville de demain : noue et toiture végétalisées, parking enherbé, espace vert en creux, chaussée et parking en revêtements poreux, ...



eau  
seine  
NORMANDIE

Agence de l'eau



# INITIATIVE Biodiversité

## RECONQUERIR LA BIODIVERSITE

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages élargit la mission des agences de l'eau à la protection du milieu marin et à la biodiversité terrestre et marine.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



## AGIR AU NIVEAU DES TERRITOIRES

L'Agence de l'eau agit dans le prolongement de ses interventions actuelles et conforte la complémentarité de ses actions avec celles des Régions, des Départements et des services de l'Etat, pilotes des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) et du Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) dans le domaine de la biodiversité.



eau  
seine  
NORMANDIE

# 10 MILLIONS D'EUROS



AFIN DE SOUTENIR DES INITIATIVES  
POUR LA RECONQUETE DE LA  
BIODIVERSITE ET DE LA QUALITE DU MILIEU MARIN

## Qui peut répondre ?

- Les EPCI ou leurs groupements compétents
- Les syndicats de bassins versants
- Les gestionnaires d'espaces naturels privés ou publics
- Les acteurs publics ou privés (économiques ou associatifs)

## Quels projets sont soutenus ?

Les investissements matériels et immatériels, l'animation, les études, la formation et les projets pédagogiques, la communication accompagnant les projets.

Ces projets s'inscrivent dans un ou plusieurs des trois axes suivants :

- Restaurer les continuités des trames écologiques, les espaces de transition et les couloirs migratoires
- Réhabiliter les « cœurs » (réservoirs) de biodiversité
- Faciliter la mise en œuvre effective des trames écologiques sur le territoire du bassin

Les projets aidés doivent concerner les rivières ou les milieux humides ou connexes.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



## Quels sont les écosystèmes visés en priorité ?

- Les ensembles d'habitats de têtes de bassins versant
- Les vallées alluviales (corridors alluviaux), pour l'ensemble du lit majeur (cours d'eau et zones humides)
- Les espaces rétro-littoraux et les zones estuariennes
- Le milieu marin jusqu'à la zone économique exclusive (ZEE) sous l'angle de la reconquête de la biodiversité, en particulier lorsque les projets s'intéressent au lien terre-mer.

## Sur quels critères sont sélectionnés les projets ?

- Ambition du projet (*inscription du projet au sein d'un territoire ciblé, résultats attendus en terme de gain écologique, intérêt des milieux concernés, caractère novateur et répliquable, ...*)
- Conception technique (*pertinence du territoire, répartition équilibrée entre les territoires, ...*)
- Gouvernance et financement (*portage partenarial, accompagnement pédagogique, pérennité du projet, ...*)

## Quel financement ?

L'enveloppe globale maximale est de 10 millions d'euros.  
Le taux de financement peut atteindre 80 % de subvention.

### Quel calendrier pour candidater ?

> 1<sup>ère</sup> session - 15 janvier 2017

Date limite de dépôts des dossiers finalisés

> 2<sup>ème</sup> session - 15 mai 2017

Date limite de dépôts des dossiers finalisés

Les dossiers devront être transmis par courrier postal et par courrier électronique à l'Agence de l'eau.

Le cahier des charges et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de l'Agence de l'eau.

[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)



**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

<http://www.eau-seine-normandie.fr/>

**PINON Marie Pierre**

Chargée d'opérations  
Service Milieux Aquatiques et Agriculture  
Direction Territoriale Rivières d'Île de France

☎ : **01 41 20 18 61**

**CHERIER Gilles**

*Chef du service Milieux Aquatiques et Agriculture  
Direction Territoriale des Rivières d'Île de France*

**AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**

51 rue Salvador Allende  
92027 Nanterre Cedex FRANCE  
Tél : 01-41-20-17-59

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau